

Québec, le 25 avril 2017

Monsieur Jean-Marc Fournier
Leader parlementaire du gouvernement
Assemblée nationale
Édifice Pamphile-Le May
1035, rue des Parlementaires, 1^{er} étage, bureau 1.39
Québec (Québec) G1A 1A4

Monsieur le Leader parlementaire,

Le 15 mars 2017, le député de Rimouski, M. Harold Lebel, a déposé deux extraits de pétitions à l'Assemblée nationale réclamant la hausse du Crédit d'impôt pour solidarité (CIS) en raison de la hausse du coût des aliments, l'une en version électronique et signée par 1 383 pétitionnaires et l'autre en version papier signée par 450 pétitionnaires.

Je prends note des commentaires soulevés, lesquels portent essentiellement sur le rehaussement annuel du CIS de 200 \$ dans l'objectif de réduire l'impact négatif de la hausse des prix des aliments.

L'impact de la hausse du prix des aliments sur le budget des personnes et des familles préoccupe le gouvernement. Cependant, le scénario de rehaussement proposé n'aurait qu'un faible impact sur le nombre de personnes à faible revenu, contrairement à ce qui est envisagé dans le prochain plan gouvernemental en matière de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale.

Comme annoncé dans le Plan économique 2017-2018, le gouvernement du Québec entend agir dans la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale dans le but d'améliorer le revenu disponible des ménages en visant à sortir de la pauvreté plus de 100 000 personnes. Différentes avenues seront évaluées afin d'atteindre cette cible, y compris des propositions qui pourraient être élaborées par le Comité d'experts sur le revenu minimum garanti.

Veuillez agréer, Monsieur le Leader parlementaire, l'expression de mes sentiments distingués.



François Blais